



GT 2
**Synergies instruments et solutions de
paiement**
Phase 2 – Cas d’usage – Conclusions

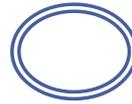
20 avril 2021



OBJECTIFS DU GROUPE

- Étudier les possibilités de synergie, notamment entre des circuits monétiques et des circuits SEPA, notamment au niveau de l'acceptation, mais également pour l'autorisation et/ou l'authentification
- Soutenir le développement de solutions de paiement communautaires multi-instruments, à même d'offrir des parcours clients harmonisés indifféremment des instruments sous-jacents

INTRODUCTION AUX DIFFÉRENTS SCÉNARIOS



Scénario 1 : « Autorisation standard et règlement via SCT Inst »

Réutilisation de l'infrastructure monétique pour la partie autorisation avec comme seule nouvelle information l'IBAN du commerçant, puis utilisation des infrastructures SCT Inst pour la compensation et le règlement, suivant un ordre de virement par l'émetteur.

Scénario 2 : « EMV et Open APIs »

Le carte contient un token de l'IBAN en début du scénario. Introduction du PISP pour la gestion des autorisations et l'initiation de paiement, via les APIs des émetteurs. L'émetteur convertit le token en une information lisible et finalise la transaction initiée par le PISP.

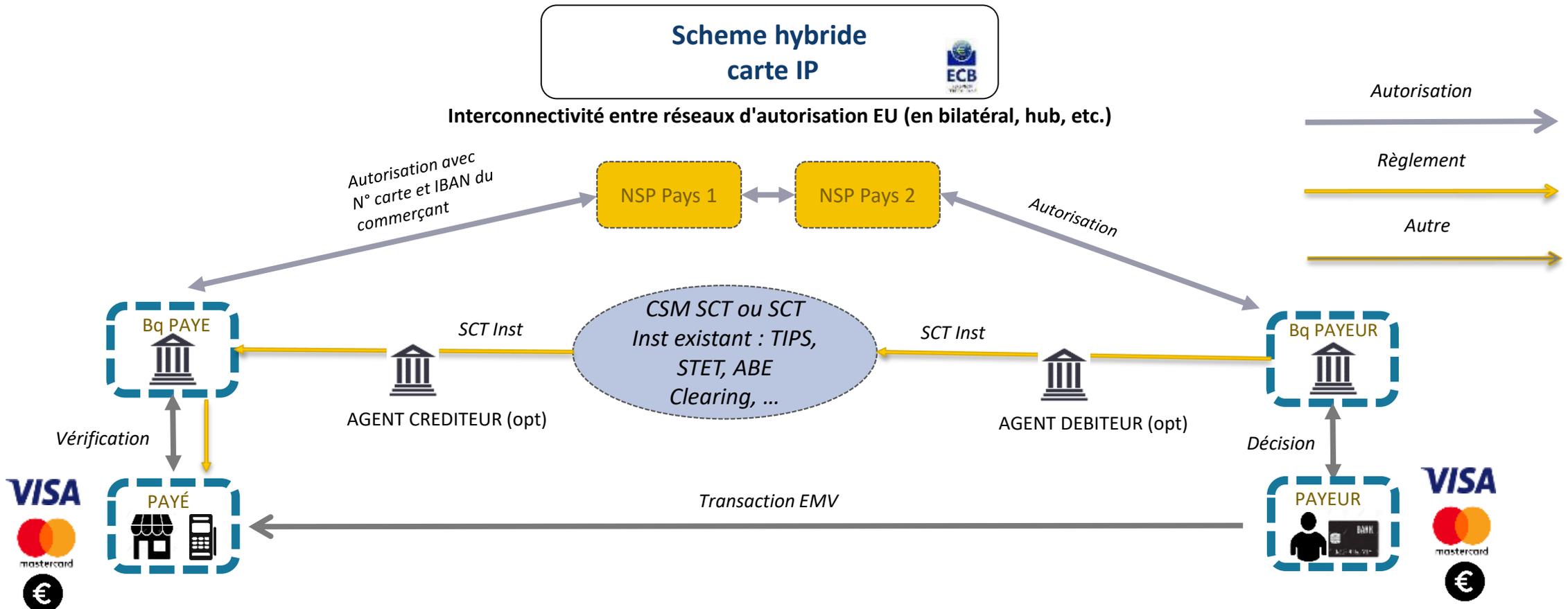
Scénario 3 : « Request to Pay et SCT Inst »

Complémentaire aux autres scénarios, le Request to Pay permet au créancier (Payé) d'initier la transaction. Celle-ci transite par l'API du RTP service provider du Payeur. Le payeur effectue le paiement en temps voulu; celui-ci se réalise par le biais d'un SCT Inst sur base des préférences indiquées par le créancier (Payé).

Disclaimer : les scénarios présentés dans ce document s'inscrivent dans une réflexion menée par un groupe de travail du CNPS sur l'hybridation des paiements et ne sont aucunement liés aux initiatives européennes telles qu'"EPI".

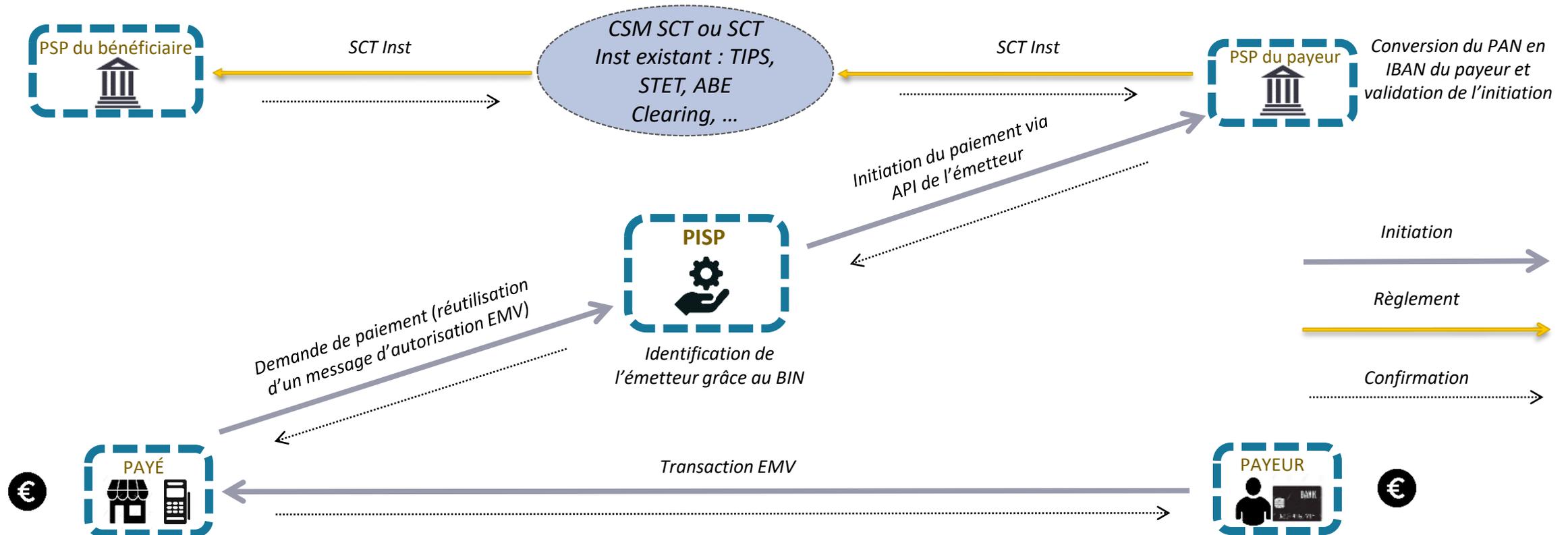
- SCÉNARIO 1 : **AUTORISATION STANDARD ET RÈGLEMENT VIA SCT INST**

Paielement de proximité : Améliorer la collaboration des réseaux monétiques au sein de l'EEE et intégrer de l'instant payment



SCÉNARIO 2 : EMV & OPEN APIs

Paiement de proximité : Accélérer l'Open Banking en intégrant des PISP dans la chaîne de valeur



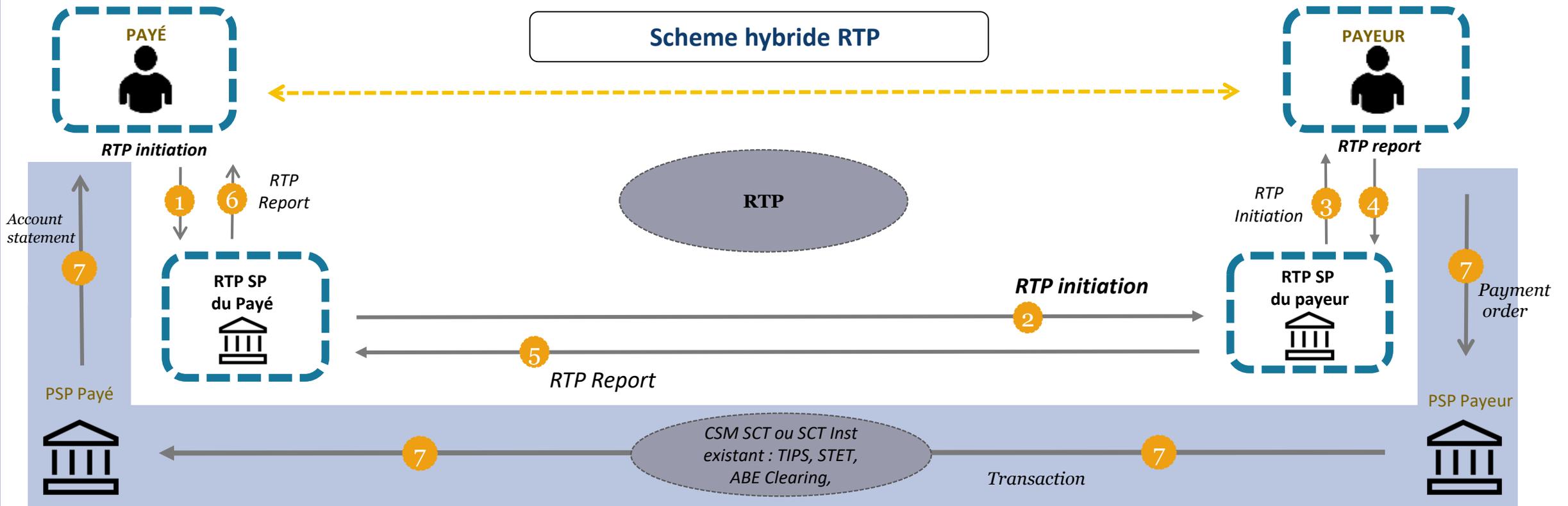
Principes clés :

- La carte est émise par un ASPSP et n'est pas privative
- La carte contient un token de l'IBAN du payeur
- La carte est un moyen d'identification et d'authentification
- Le PISP connaît l'IBAN du marchand, dans le cadre de la relation qui les lie
- Le fonctionnement présuppose un cadre d'habilitation et de certification des opérateurs

SCÉNARIO 3 : REQUEST TO PAY ET SCT INST

1, 2, 3 : Request
4, 5, 6 : Confirmation
7 : Payment / Credit

Permettre au payé d'initier une transaction via une interface dédiée, par le biais de l'IP



Principes clés :

- On considère ici que le payeur et le payé ont un RTP service provider différent, et que ceux-ci sont distincts du PSP du payeur et du PSP du payé.

- Les informations des utilisateurs finaux en proximité s'échangent par NFC, BLE, QR Code, etc. sur base des applications mises à disposition par leur RTP SP respectif (support: carte simple, carte avec afficheur, mobiles, autres).

SYNTHÈSE : RÉALISATION DE CHAQUE SCÉNARIO (1)

Comparaison des caractéristiques des scénarios 1 et 2 :

	Scénario 1 « Autorisation standard et règlement via SCT Inst »	Scénario 2 « EMV et Open APIs »
Cas d'usage principal	Paiement de proximité.	Paiement de proximité.
Business model	Peut reposer sur le modèle économique de la monétique	À définir.
Rapidité de déploiement	2 à 4 ans.	2 à 4 ans.
Opportunités de développement de nouveaux services	Destiné aux acteurs en place. La connexion à un serveur d'autorisation avec les protocoles existants ne favorise pas l'émergence de nouveaux services.	Ouvert à de nouveaux entrants. Les APIs offrent une grande flexibilité pour l'introduction de nouveaux services que ce soit au travers d'APIs standardisés ou propriétaires pour les banques souhaitant se différencier.
Prérequis techniques	Création d'un switch européen, adaptation des protocoles d'autorisation, déploiement de nouvelles applications EMV dans les dispositifs d'acceptation.	Création des plateformes des PISPs, création et implémentation des APIs nécessaires, déploiement de nouvelles applications EMV dans les dispositifs d'acceptation.
Ajustements réglementaires nécessaires	Règles du schéma pan-européen.	Règles du schéma pan-européen.
Authentification	Sans problème en proximité. A distance, des incertitudes l'utilisation des schémas cartes constituent frein au développement de ce scénario.	Sans problème en proximité. À distance, possibilité d'utiliser des APIs.
Facilités de paiement	Pourrait préserver certains services de type pré-autorisation / paiement en n-fois. La préautorisation est plus facile à mettre en œuvre dans ce scénario.	À distance, les APIs existantes devront être complétées pour intégrer les fonctionnalités de pré-autorisation. Le paiement en n-fois n'existe pas encore dans ce scénario. De nouveaux mécanismes doivent être créés via des APIs (OpenFinance)

SYNTHÈSE : RÉALISATION DE CHAQUE SCÉNARIO (2)



Caractéristiques du scénario 3 :

Scénario 3 « Request to Pay et SCT Inst »

Cas d'usage principal

Principalement pour y associer la facturation électronique (B2B, B2G, B2C), commerce retail également.

Business model

À définir.

Rapidité de déploiement

2 ans : modèle direct, 3 et 4 coins.

Opportunités de développement de nouveaux services

Forte : choix du mode de paiements (instrument et modalités / paiement garanti, différé ou fractionné), rapprochement automatisé...

Prérequis techniques

Mise en œuvre de l'écosystème de bout-en bout (RTP-SP, interfaces avec le SI des émetteurs, interfaces payeur) et homologation des RTP-SP. L'uniformisation des QR Codes (via un standard pan-européen) et la mise en œuvre d'une identité numérique seraient des plus.

Ajustements réglementaires nécessaires

Pas nécessaire (homologation body)

Authentification

Incertitudes sur la temporalité de l'authentification (au moment de l'initiation de paiement ou non).
Possibilité de réutiliser des développement de type APIs à intégrer au parcours d'acceptation ou à celui du paiement.

Facilités de paiement

Peuvent être supportées nativement



Merci pour votre attention